



Saint-Antoine-sur-Richelieu

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

CONSIDÉRANT que l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de la COVID-19 le 11 mars 2020;

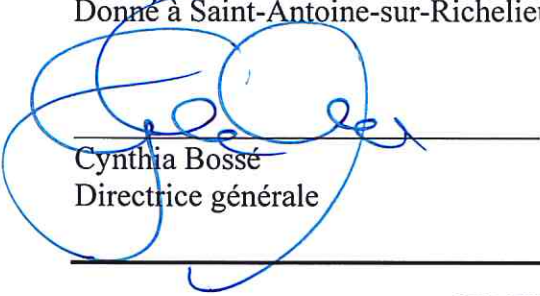
CONSIDÉRANT que l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020 ajoute également l'obligation pour toute municipalité de permettre la transmission de questions écrites aux membres du conseil à tout moment avant la tenue de la séance.

La séance ordinaire du conseil municipal prévue le 5 octobre 2021 à 19h30 sera en présentiel dans la Salle Julie-Daoust, situé au 1060, rue du Moulin-Payet à Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Les mesures sanitaires en vigueur doivent être respectées. De ce fait, toute personne présente aux séances ordinaires du conseil municipal devra porter le masque, se désinfecter les mains à son arrivée, respecter la distanciation et toute autre mesure sanitaire mise en place par le gouvernement. Prendre note que le micro sera désinfecté à chaque prise de parole.

Les citoyens qui ne peuvent se présenter sont invités à soumettre leurs questions **par courriel à municipalite@sasr.ca ou par téléphone au 450-787-3497 au plus tard à 16h00, le mardi 5 octobre 2021**. Les réponses aux questions seront répondues lors de la séance et seront disponibles en ligne au www.saint-antoine-sur-richelieu.ca/municipalite/proces-verbaux.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu ce 27 août 2021.

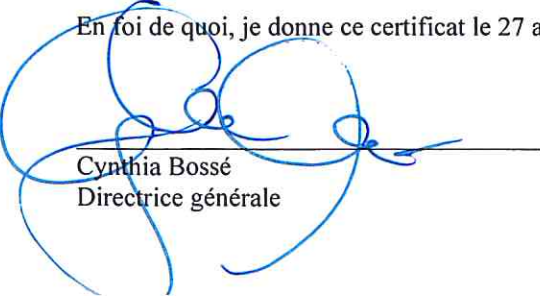


Cynthia Bossé
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Denis, mairesse de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut « **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 5 octobre 2021 À 19h30 EN PRÉSENTIEL** », en affichant une copie au bureau municipal, au bureau de Postes Canada de la Municipalité, sur le site internet de la Municipalité, dans le journal municipal (règlement 2020-013) le 27 août 2021 entre 13h00 et 14h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 27 août 2021.



Cynthia Bossé
Directrice générale